



mines-énergie

la  
cgt

www.fnme-cgt.fr

COMMUNIQUÉ  
AUX SALARIÉS

28 octobre 2016

## DEUX DECES DE PLUS SUR DES SITES DE PRODUCTION ELECTRIQUE D'EDF

Deux décès de salariés prestataires dans la même semaine et ce, sur deux sites de production d'électricité, le CPT de Cordemais et le CNPE de Tricastin.

Ces deux drames entraînent automatiquement une série d'investigations afin de déterminer leurs causes.

D'ores et déjà la FNME-CGT attend les résultats des enquêtes et reste plus que vigilante sur leur bon déroulement, tant sur le plan humain que sur celui de l'organisation du travail.

La FNME-CGT et ses élus exigent que toute la lumière soit faite au sein de nos entreprises au vu des conséquences irréversibles et mettront tout en œuvre pour y parvenir. Perdre la vie en essayant de la gagner devient une réalité bien plus qu'un slogan.

Cet impact humain est dramatique pour les familles mais aussi pour les proches des victimes.

Les accidents impliquant des salariés prestataires doivent être analysés et la responsabilité doit en être incombée à la fois à l'entreprise prestataire et à l'entreprise donneuse d'ordre. La FNME-CGT fera tout le nécessaire pour obtenir l'amélioration des conditions de travail des salariés statutaires et prestataires, seule solution pour la suppression des situations accidentogènes.

[fnme@fnme-cgt.fr](mailto:fnme@fnme-cgt.fr)

FNME CGT - 263 rue de Paris - 93000 Montreuil - Tél : 01 55 82 78 00

► [www.fnme-cgt.fr](http://www.fnme-cgt.fr)

